

alla, en 1829, fonder à Angers une nouvelle maison qui, plus tard, fut transformée en généralat et où elle est morte.

Un simple détail fera connaître l'importance de cette vie cachée avec un soin jaloux aux yeux du monde et qui, au simple point de vue de l'action sociale, a certainement un autre poids que celle de tant d'hommes politiques dont le nom est sur toutes les lèvres : pendant les années de sa suprême direction, Marie de Sainte Euphrasie Pelletier a fondé, dans tous les coins de l'univers, cent-cinq nouvelles maisons de son ordre. Voilà un chiffre qui est plus éloquent, n'est-ce pas ? que les plus brillantes périodes des panégyristes.

Le correspondant romain de l'*Univers* indique aux lecteurs de ce journal une décision récente du Saint-Office dont l'importance est considérable et que nous croyons devoir aussi signaler. "Dorénavant, dit-il, les facultés spéciales que le Saint-Siège accorde par indults et rescrits aux évêques ne seront pas strictement affectées à la personne, mais concerneront l'office et pourront ainsi se transmettre *pro tempore et in terminis concessionis*, par exemple dans le cas de vacance des sièges ou à la nomination des nouveaux évêques, jusqu'au terme de la concession, les dépenses et les délais en seront diminués d'autant."

Les agences télégraphiques donnent des extraits d'un important article publié dans la *Civiltà Cattolica* au sujet du pouvoir temporel du Pape et de la solution de la question romaine, article qu'on prétend avoir été inspiré par S. Em. le cardinal Rampolla, secrétaire d'état de Sa Sainteté. Nous croyons devoir attendre pour commenter ce document que les journaux européens nous en aient apporté la traduction.

FRANCE.—A la fin d'une année de combat, il est d'habitude pour les chefs d'une association, d'un parti, d'un corps d'armée quelconque, de faire l'examen des douze mois qui viennent de s'écouler, afin de constater le chemin parcouru, les gains opérés ou les pertes subies, les changements à apporter, peut-être, dans les méthodes de combat, les réformes à faire dans l'armement. C'est ainsi que l'illustre doyen de la presse catholique française M. Eugène Veuillot étudiait le 31 décembre dernier, dans un grand article, les résultats produits par la politique catholique en 1897.

"Si l'on s'en tient, dit-il à la législation, aux déclarations des Chambres, aux actes des représentants ou agents du pouvoir, aucun changement de grande importance ne s'est produit. Les lois sectaires ont été appliquées, la majorité parlementaire est restée anticléricale et le personnel administratif a gardé dans son ensemble le même mauvais esprit. Aux paroles pacifiques